

Modification révisée de l'évaluation environnementale des projets sismiques 2D/3D/4D de HMDC de 2013 jusqu'au terme de sa production (LGL Limited septembre 2015)

---

## **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

### **Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers**

#### **Commentaire d'origine :**

Il est également nécessaire de préciser que l'opération du véhicule remorqué téléguidé (VRT) ScanFish Konia n'interférera pas avec les tâches régulières du navire éclairer.

#### **Réponse de HMDC :**

« Le VRT/capteur de vitesse du son sera déployé à partir d'un navire éclairer ou d'un navire de ravitaillement quand il ne sert pas à ses fonctions principales et lorsque la météo le permet. »

**Et**

« Un rôle clé du navire éclairer, lequel remorquerait probablement le VRT, est de minimiser le risque de conflits entre les équipements de pêche et les activités sismiques. La présence du VRT n'interférera pas avec les tâches principales d'un navire éclairer ni avec celle d'un navire de ravitaillement. »

#### **Réponse du C-TNLOHE :**

Comme indiqué ci-dessus, le but du navire éclairer est de minimiser les risques de conflits entre les équipements de pêche et les activités sismiques, ce qui suppose que les deux navires travailleraient en même temps. À quel moment le navire éclairer ne remplira-t-il pas ses fonctions principales?

### **FFAW/Unifor**

#### **Commentaire d'origine :**

La principale préoccupation concernant l'ajout à ce projet est que le sondeur sera remorqué derrière le bateau auxiliaire, tandis que l'ALP sera à bord du navire d'exploration sismique assez loin derrière. En fonction du calendrier d'utilisation du sondeur (et des pêcheries associées dans la zone), il peut être intéressant pour la société d'envisager le déploiement d'un ALP supplémentaire à bord du bateau auxiliaire, et ce, afin d'atténuer tout risque d'endommagement des engins de pêche.

#### **Réponse de HMDC :**

« Le VRT/capteur de vitesse du son sera déployé à partir d'un navire éclairer ou d'un navire de ravitaillement quand il ne sert pas à ses fonctions principales et lorsque la météo le permet. »

Modification révisée de l'évaluation environnementale des projets sismiques 2D/3D/4D de HMDC de 2013 jusqu'au terme de sa production (LGL Limited septembre 2015)

---

**Et**

« Un rôle clé du navire éclairer, lequel remorquerait probablement le VRT, est de minimiser le risque de conflits entre les équipements de pêche et les activités sismiques. La présence du VRT n'interférera pas avec les tâches principales d'un navire éclairer ni avec celle d'un navire de ravitaillement. »

Modification révisée de l'évaluation environnementale des projets sismiques 2D/3D/4D de HMDC de 2013 jusqu'au terme de sa production (LGL Limited septembre 2015)

---

**Réponse de FFAW/Unifor :**

Les modifications apportées au document ne répondent pas aux préoccupations exprimées concernant le remorquage des équipements devant le navire sismique.

**COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

**FFAW/Unifor**

Comme cet ajout au programme a été présenté tard dans la saison de pêche, nos commentaires étaient axés sur les activités de pêche qui avaient lieu à ce moment-là, en 2015.

Si la société prévoit toujours de remorquer le sondeur derrière un bateau auxiliaire dans les années à venir, nous recommandons une consultation directe avec le promoteur sur ces ajouts supplémentaires. Nous comprenons que cette composante n'a pas eu lieu en 2015. Il serait donc prudent de tenir compte de l'ensemble du contexte de la pêche à l'avenir. Les consultations avec les parties prenantes de la pêche doivent être planifiées avant ou pendant le premier trimestre de l'année, avant le début de la saison même de la pêche.